

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL, UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE EST OUVERTE :

- PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DE LA DÉRIVATION DES EAUX SOUTERRAINES POUR L'EXPLOITATION DES CAPTAGES A1 ET A2 « D'ANDREVILLIERS » SUR LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-EURE, EN VUE DE L'ALIMENTATION EN EAU DESTINÉE A LA CONSOMMATION HUMAINE
- PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION AUTOUR DESDITS CAPTAGES A SAINT-GEORGES SUR EURE,
- RELATIVE À L'ENQUÊTE « PARCELLAIRE » EN VUE DE DÉTERMINER LES TERRAINS QUI SERONT ASSUJETTIS AUX SERVITUDES AFFÉRENTES AUX PÉRIMÈTRES DE PROTECTION
- CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE (PRÉLÈVEMENT DANS LES EAUX SOUTERRAINES ET ABSENCE D'OPPOSITION AU TITRE DES INCIDENCES NATURA 2000);
- **DEMANDEUR** : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE CHARTRES METROPOLE
- **LES INFORMATIONS** RELATIVES AU PROJET CONSIDÉRÉ POURRONT ÊTRE OBTENUES AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE CHARTRES METROPOLE – HOTEL DE VILLE - PLACE DES HALLES – 28000 CHARTRES – **Monsieur François BORDEAU - Directeur du Cycle de l'eau** : tel 02/3791/35/46 - mail : [francois.bordeau@agglo-ville.chartres.fr](mailto:francois.bordeau@agglo-ville.chartres.fr) et **Madame Claire MALENFANT** : tel 02/37/91/27/57 - mail [claire.malenfant@agglo-ville.chartres.fr](mailto:claire.malenfant@agglo-ville.chartres.fr)
- **EMPLACEMENT DU PROJET** : Commune de SAINT-GEORGES SUR EURE
- **DURÉE DE L'ENQUÊTE** : 31 jours du mercredi 09 septembre à 9h00 au vendredi 09 octobre 2020 à 11h00

→ **LE DOSSIER (papier et numérique)** EST DÉPOSÉ EN MAIRIE DE SAINT-GEORGES SUR EURE OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES JOURS ET LES HEURES D'OUVERTURE HABITUELS DES SERVICES ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR LE REGISTRE OUVERT À CET EFFET.

LES MESURES SANITAIRES LIÉES AU COVID19 MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE CETTE ENQUÊTE SERONT AFFICHÉES EN MAIRIE DE SAINT-GEORGES SUR EURE. LE PUBLIC DEVRA OBLIGATOIREMENT PORTER UN MASQUE ET SE MUNIR D'UN STYLO EN CAS DE DÉPÔT D'UNE OBSERVATION SUR LE REGISTRE DE CONSULTATION.

→ **COMMISSAIRE ENQUÊTEUR** : Monsieur Jean-Paul PUYFAUCHER, CHARGÉ DE MISSION AUPRÈS DU MÉDIATEUR EDF, EN RETRAITE, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SE TIENDRA À LA DISPOSITION DU PUBLIC, AUX DATES, HEURES ET LIEUX SUIVANTS :

| DATE                    | HEURE      | LIEU  |
|-------------------------|------------|---|
| jeudi 10 septembre 2020 | 9h00-11h00 | <b>Mairie de Saint-Georges sur Eure<br/>16, rue Jean Moulin</b> |
| jeudi 24 septembre 2020 | 16h-18h00  |   |
| samedi 3 octobre 2020   | 9h00-11h00 |   |
| vendredi 9 octobre 2020 | 9h00-11h00 |   |

→ **DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ÊTRE ADRESSÉES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PAR VOIE POSTALE EN MAIRIE DE SAINT-GEORGES SUR EURE AINSI QU'À L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE SUIVANTE : [pref-enquete-public@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-enquete-public@eure-et-loir.gouv.fr). LES OBSERVATIONS EFFECTUÉES SUR L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE SERONT INSÉRÉES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DE FAÇON ANONYMISÉE.**

→ LE DOSSIER NUMÉRIQUE SERA CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR (<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours>)

→ LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS MOTIVÉES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, EN MAIRIE DE SAINT-GEORGES-SUR-EURE, A LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR – DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ – BUREAU DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES ET SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR .

→ A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LA PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR DÉCIDERÀ DE DÉCLARER OU DE NE PAS DÉCLARER CETTE OPÉRATION D'UTILITÉ PUBLIQUE, PAR ARRÊTÉ MOTIVÉ ET STATUERA SUR L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE.